Nous Commissaires Nommées par L'academie, pour examiner une observation, envoyé par monsieur Colin chirurgien major de L'hopital de falsebourg; qui fait l'histoire, d'une playe faite a un dragon, situé a la partie inferieure et externe de l'avant bras droit, a un pouce de distance de l'articulation, par un coup de sabre, qui a totalement coupé, le cubitus et le radius, et n'a laissé en entier que les tendons flechisseurs de la main. après qu'el l'autheur eut examiné les parties blessées, il reconnu que l'artere radiale, n'étant point ouverte, il pourroit tenter la reunion de cette playe; le quel fit. il la lava la ~~playe~~ avec l'eau vulneraire, il en raprocha les extremites, il les maintint raproché par trois points de suture, et par un apareil et un bandage aproprié a la playe; il placa le regime, les saignees revulsives, et fit arroser quatre fois le jour, sur les compresses ~~avec~~ un vin vulneraire. le cinquieme jour il leva l'aparail il trouva la playe en bon état, avec tres peu de fievre, le qui augmenta son esperance pour le succez de la reunion; la playe fut pansé avec partie égale de beaume blanc, et celuy du commandeur, les pansements furent continués jusqu'au douxieme jour, sans accidents. le douze il parut une inflammation tres considerable a l'avant bras, avec une fievre ardente. le 15 il aperçu collection de matiere, a deux doigts de la playe, il ouvrit le depot, sans attendre, ~~sans attendre~~ la maturité de la matiere, crainte que son sejour ne causa la mortification a la partie; il en sortis une matiere sanguinolente a demi pourrie, et de mauvaise odeur; il pansa la playe avec un digestif animé, jusqu'au quinzieme jour, apres l'ouverture, ~~que~~ et la playe fut guerie. apres la guerison de le depost la premiere playe commanca, a supurer un pus louable, ~~et~~ ~~la cicatrice l'avancoit~~;

ARC 42 n° 55

~~la~~ cette
playe etant presque cicatrisé, il survint une grande
inflammation au poignet, avec fievre, et un grand denoyement.
Mr. Colin fit trois grandes taillades, sur le dos de la main, et
quatre, en dedans, des quelles il sorti beaucoup de sang.
les taillades furent laicés, avec l'eau d'arquebusade, et l'eau
de vie, ou l'on avoit fait infuser le safran, la mirrhe, et
l'aloës. l'on apliqua des compresses imbiées dans la meme
liqueur qu'on arrosoit six fois le jour. le panlement fut
continué trois jours, et la main étoit presqu'au naturel.
l'on pança ensuite les playes, avec partie égale de baume
d'arceus, de mondificatif d'ache, et d'huile d'hipericon, l'espace
de quatorze jours et le tout fut parfaitement queri. la main
est demeuré courbé, mais il a l'usage de ses doigts, et il en travaille.

il semble, que Monsieur Colin, laisse entendre, dans la
description qu'il fait de la playe; qui fait le sujet de cette
observation, que l'artere cubitale et ses ramifications ont
été coupé, de meme que les tendons extenseurs du poignet
et des doigts, quoy qu'il ne dise pas un mot de l'hemorragie
qui auroit dû arriver de l'ouverture de ces vaisseaux.
dans le detail qu'il fait, des accidents survenus ~~dans~~ a la suitte
des pancements, il ne fait mention d'aucuns moyens, ~~pour~~
capables de les arreter; il semble qu'il ait abandonné la
nature a son gré. les commissaires soussignez estiment
qu'il convient, prier Mr. Colin de circonstancier les faits.
pour pouvoir faire usage de son observation. a
paris le 13 septembre 1735.

Foubert

Malin

+ dan
trait

+ a
Ba
cir

Les commissaires, soussignez, qui ont examinés la reponce,
que Monsieur Collin fait, aux questions extraites de son
observation, par laquelle il dit, que l'artere cubitale fut coupé
[illegible] mais qu'il n'aperçu point d'hemorragie, par l'extreme
foiblesse du blessé, et la forte compression, qu'on avoit fait a la
playe, avec une jarretiere de cuir. il ajoute qu'il a eû tord
de n'avoir pas dit dans son observation, que lors qu'il pansa
le blessé, en premier appareil, il mit une compresse longitudi-
nale, le long de l'artere cubitale, au dessus de la playe, serré
avec un bandage circulaire, de maniere, a ne point laisser
passer de sang dans le vaisseau, sans cependant, en intercepter
toutes les liqueurs: ce sont ses termes. de sorte que du douze
au quinze, qu'il fût obligé de defaire le bandage, pour
remedier aux accidents survenus, il ne survint aucune
hemorragie.

Monsieur Collin, paroit être mécontent sur la façon,
dont nous nous sommes expliqués, dans nos reflexions.
nous confessons publiquement, que nous n'avons eû aucune
intention de luy deplaire. nous etions persuadés, au contraire,
que Monsieur le Secretaire, n'envoyoit a l'autheur, que
les questions denuées, des raisons qui pourroient les accompagner
et que nous ne raportons, que pour en rendre conte a la
compagnie.

Ayant donc examiné, l'observation, et la reponce faite
aux questions extraites: nous disons.

+ dans le traitement

1.° qu'il étoit important, + de dans cette playe, aprés avoir aproché
les parties divisées, les avoir maintenües, et donné la situation
convenable au poignet; il convenoit [illegible], d'éloigner touts les
objets, qui pouvoient s'oposer, a la circulation des liqueurs vers
la partie inferieure, et a leur retour; que la compresse
longitudinale serré, + le long de l'artere cubitale, a pû s'oposer
a ce commerce; et donner occasion, aux accidents survenus.
que s'il craignoit l'hemorragie, il auroit pû placer un tourniquet
au bras pour le serrer, au besoing.

+ avec le bandage circulaire

2.° Lorsque Monsieur Collin, leva son apareil le cinquieme jour, qu'il vit la playe seche, et la perseverance de la fievre, signes, qui sembloient annoncer les accidents arrivés, il auroit dû charger ses plumaceaux d'onguents suppurants, couper les ligatures, et mettre les parties a l'aise leur aise, pour ne pas s'oposer au retour des liqueurs.

3.° Mr Collin s'est comporté en bon praticien, lorsqu'il à ouvert le depost, sans attendre la parfaite maturité de la matiere; puisque dans les inflamm rebelles aux remedes indiqués, l'on previent les depots, par des scarifications, qui debrident la peau enflammé, et allegent la partie.

4.° Nous avons peine, a comprendre, que vers le 38 jour, que le malade étoit présque gueri, il survint pendant la nuit, une inflammation avec un dépôt sur tout le poignet.

Nous pensons cependant que cette observation doit avoir place dans nos memoires.

A Paris le 6. decembre 1736.

Joubert

Palluy